

INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE 29 JANVIER 2023



DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

EN HOMMAGE AU PAPE BENOÎT XVI

« Il ne fait aucun doute que nous vivons une période d'extraordinaire développement dans la capacité humaine de déchiffrer les règles et les structures de la matière, et la domination de l'homme sur la nature qui en découle. Nous voyons tous les grands bénéfices de ce progrès, et nous voyons toujours plus aussi les menaces d'une destruction de la nature par la force de nos actions. Il existe un autre danger, moins visible, mais non moins inquiétant : la méthode qui nous permet de connaître toujours plus à fond les structures rationnelles de la matière nous rend toujours moins capables de voir la source de cette rationalité, la Raison créatrice. La capacité de voir les lois de l'être matériel nous rend incapables de voir le message éthique contenu dans l'être, message appelé par la tradition *lex naturalis*, loi morale naturelle. Il s'agit d'un terme devenu pour beaucoup aujourd'hui presque incompréhensible, à cause d'un concept de nature non plus métaphysique, mais seulement empirique. Le fait que la nature, l'être même ne soit plus transparent pour un message moral, crée un sens de désorientation qui rend précaires et incertains les choix de la vie quotidienne. L'égarement, naturellement, frappe en particulier les générations les plus jeunes,

qui doivent dans ce contexte trouver des choix fondamentaux pour leur vie. (...)

La loi naturelle est la source dont jaillissent, avec les droits fondamentaux, également les impératifs éthiques qu'il est nécessaire de respecter. Dans l'éthique et la philosophie actuelle du Droit, les postulats du positivisme juridique sont largement présents. La conséquence est que la législation ne devient souvent qu'un compromis entre divers intérêts : on tente de transformer en droits des intérêts privés ou des désirs qui s'opposent aux devoirs découlant de la responsabilité sociale. Dans cette situation, il est opportun de rappeler que tout ordonnancement juridique, tant sur le plan interne qu'international, tire en ultime analyse sa légitimité de son enracinement dans la loi naturelle, dans le message éthique inscrit dans l'être humain lui-même. La loi naturelle est, en définitive, le seul rempart valable contre l'abus de pouvoir ou les mensonges de la manipulation idéologique. La connaissance de cette loi inscrite dans le cœur de l'homme augmente avec le développement de la conscience morale. » (Benoît XVI, Congrès international sur la Loi naturelle, Rome, 12 février 2007)

Abbé Gabriel Grodziski, Vicaire

CALENDRIER DES MESSES DU 29 JANVIER AU 5 FEVRIER 2023

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 29	9h30 : 4 ^{ème} Dimanche du Temps ordinaire, année A.	8h15 : Messe lue avec chorale et orgue. 11h : 4 ^{ème} Dimanche après l'Epiphanie, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.
LUN 30	12h30 : Férie.	19h : Sainte Martine, Vierge et Mart., 3 ^{ème} cl.
MAR 31	12h30 : Saint Jean Bosco, Prêtre.	7h30/19h : Saint Jean Bosco, Conf., 3 ^{ème} cl.
MER 1^{er}	12h30 : Férie.	19h : Saint Ignace d'Antioche, Ev. et Mart., 3 ^{ème} cl.
JEU 2	12h30 : Présentation du Seigneur au Temple, Messe chantée précédée de la Bénédiction des Cierges et de la Procession.	7h30 : Messe lue avec Bénédiction des cierges. 19h : Présentation du Seigneur et Purification de la Vierge Marie, 2 ^{ème} cl., Messe solennelle précédée de la Bénédiction des Cierges et de la Procession
VEN 3	12h30 : Férie ; Saint Blaise, Ev. et Mart. ; Saint Anshaire (Oscar), Ev.	7h30/19h : Sacré-Cœur de Jésus, 3 ^{ème} cl. ; Com. Saint Blaise, Ev. et Mart.
SAM 4	(Férie ; Sainte Vierge)	7h30/9h30 : Cœur Immaculé de Marie, 3 ^{ème} cl. ; Comm. Sainte Jeanne de France, Reine, et Saint André Corsini, Ev.
DIM 5	9h30 : 5 ^{ème} Dimanche du Temps ordinaire, Année A.	8h15 : Messe lue avec chorale et orgue. 11h : Dimanche de la Septuagésime, 2 ^{ème} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue avec orgue.

ACTIVITÉS PAROISSIALES DE LA SEMAINE

- Dimanche 29 janvier : 70ème Journée Mondiale des Lépreux, une quête est organisée à la sortie des messes par l'Ordre de Malte France
- Mardi 31 janvier à 17h : catéchisme des enfants
- Mercredi 1^{er} février à 20h à l'espace du Bon Berger : catéchuménat et catéchisme pour adultes. Attention : le cours a lieu le mercredi et non pas le mardi 31 janvier en raison des grèves.
- Jeudi 2 février : messes solennelles à 12h30 et 19h en l'honneur de la présentation de Jésus au Temple.
- Jeudi 2 février à 20h : *Cor Juvenis* pour les jeunes de 18-35 ans : « démontrer l'historicité des Evangiles » enseignement par le Père Jean-Christophe de Nadaï.
- Vendredi 3 février au samedi 4 février : nuit d'adoration pour le premier vendredi et samedi du mois. Samedi 4 février : en l'honneur du 1^{er} samedi du mois : 8h30: chant des Laudes du petit Office de la Sainte Vierge suivi du Salut et de la déposition du Saint-Sacrement ; 10h30: chapelet commenté; 11h: groupe de lecture mariale (Saint Louis-Marie Grignion de Montfort, Traité de la vraie dévotion.)
- Samedi 11 février à 14h30 : messe de Requiem pour Jean-Philippe Sisung qui fut chantre et organiste à Saint-Eugène.

VIE PAROISSIALE

Conférences de Carême dès le dimanche de la quinquagésime

Le Père Louis-Marie de Blignières viendra prêcher cette année à Saint-Eugène à partir du dimanche de la quinquagésime jusqu'au dimanche des Rameaux à 16h dans l'église. Venez nombreux pour bien vivre votre carême et honorer la présence d'un tel prédicateur. Le thème sera les sept demandes du Notre Père.

Chœur Saint Eugène

Nous recrutons des voix d'enfants et d'adultes pour constituer le chœur Saint Eugène pour la messe dominicale de 9h30. Merci à la communauté paroissiale de se mobiliser pour le constituer. Les répétitions se feront le dimanche à 11h pour les enfants, et un soir pour les adultes, dans la salle Saint Eugène. Contact : Pierre Isabellon - choeur@saint-eugene.net

Réunion sur les legs

La réunion a bien eu lieu jeudi dernier, mais pour toutes les personnes qui n'ont pas pu y assister, Monsieur Hubert GOSSOT du diocèse pourra répondre à toutes vos questions dans ses bureaux au 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris 01 78 91 93 37 ou à domicile, hgossot@diocese-paris.net.

Journée de récollection

La Confrérie Marie-Corédemptrice organisera sa prochaine journée de récollection le samedi 4 mars prochain. Elle sera prêchée par l'Abbé Claude Barthe. Pour ceux qui voudrait faire leur consécration mariale ce jour-là, la préparation de 33 jours selon la formule de saint Louis-Marie Grignion de Montfort commencera ce lundi 30 janvier. Un livret est à votre disposition sur le site de la Paroisse, à la rubrique "Confrérie Marie-Corédemptrice/Consécration à la Vierge Marie" ou peut être fourni par Mme Darantière ou l'Abbé Gabriel Grodziski.

DIOCESE

Journée pour le respect de la vie humaine

Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, à la suite du Conseil permanent de la Conférence des évêques, invite les catholiques parisiens à faire du vendredi 10 février 2023, veille de la fête de Notre-Dame de Lourdes et de la Journée de prière pour les personnes malades, une journée de jeûne et de prière pour le respect de la vie humaine. Dans le contexte mouvant de nos sociétés, et notamment du débat ouvert dans notre pays sur la fin de vie, les catholiques demandent à Dieu la grâce de respecter la vie humaine, la leur et celle de tout autre, dans leurs pensées et leurs comportements.

ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec le chœur Chiara Luce et orgue)
9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine (sauf lundi et mercredi : 8h à Saint-Roch)
12h30	Messe ordinaire
19h	Messe latine

SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi
Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)
Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h30-12h30
Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi
De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)
Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)
Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h
Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

